



AVIS AUX RÉSIDENTS

RÉFECTION DE LA RUE PAPINEAU, À PLAISANCE

À compter du 19 avril prochain, le ministère des Transports, en collaboration avec la Municipalité de Plaisance, reprendra les travaux du projet de reconstruction de la chaussée et de remplacement des services municipaux de la rue Papineau. Rappelons qu'en octobre dernier, le remplacement des services municipaux du chemin des Presqu'îles, entre la rue Lalande et la route 148, a été effectué.

Ces travaux, qui se termineront à la fin de l'été 2022, consistent principalement à procéder :

- à la réfection du réseau d'eau potable et d'égouts sanitaire et pluvial;
- à la réfection de la fondation de la chaussée;
- à la réfection du revêtement de la chaussée en enrobé bitumineux;
- au remplacement et à l'ajout de bordures et de trottoirs.

Gestion de la circulation

Durant toute la durée des travaux, la rue Papineau sera fermée à la circulation à partir de la route 148 jusqu'à 850 mètres au nord du chemin de fer. Les usagers de la route devront emprunter la route 148, la montée Saint-François et le chemin des Cascades afin de contourner cette fermeture. Veuillez toutefois prendre note que la circulation locale sera permise.

Des entraves sont également prévues sur la route 148. Elles seront diffusées en temps opportun sur [Québec 511](#).

Le Ministère invite les usagers de la route à faire preuve de prudence durant les travaux et à respecter la signalisation qui sera mise en place.

Pour plus d'informations

Pour formuler un commentaire ou faire une demande de renseignements, vous pouvez joindre la Direction générale de l'Outaouais en composant le 511 ou en consultant la section « Nous joindre » du site transports.gouv.qc.ca.